

d'autres évangélistes, d'autres pasteurs, d'autres didascales : les deux passages les Apôtres sont en tête, mais même alors ils ne sont pas seuls : les « prophètes » du dernier passage cité semblent être des prophètes chrétiens, comme dans le second passage, le suggère, leur rapport avec les Évangélistes et autres didascales.

Tandis que tout ce langage est destiné à conduire à un appel passionné en vue de l'unité, il n'y a pas la moindre allusion à un centre d'unité sur terre que l'on devrait trouver dans un chef de groupe formé par les Apôtres. Si les importantes paroles de Notre-Seigneur à saint Pierre — « sur cette pierre je bâtirai » — étaient connues de saint Paul, ce silence est des plus significatifs : il signifierait qu'il interprétait le passage dans un sens qui n'impliquait pas de primauté d'autorité. Si ce passage n'était pas encore connu dans les cercles pauliniens, il ne pourrait pas avoir eu, dans les premiers âges, l'importance prépondérante qu'on lui attribuera plus tard.

Aussi sommes-nous obligés de noter dès le début que, dans la vision prophétique de l'Église présente et future, telle qu'elle a été révélée ici à saint Paul, il n'y a pas de personne centrale, institution visible dont, sur terre, dépendrait l'unité de l'Église.

(B) et (C) Nous nous tournons maintenant vers l'épître aux Galates, dans laquelle l'aspect historique de la question est établi. A une époque reculée, quand la propre position de saint Paul était récusée, il nous dit qu'il est monté à Jérusalem « pour faire visite à Céphas », la phrase est forte (1) et le Dr Hort en fit la paraphrase suivante : « pour explorer Pierre ». Car Pierre était évidemment une matresse tête — pour ne pas en dire davantage — et Paul avait besoin de connaître sa pensée et comment il considérait la mission des Gentils. Parlant de la réunion, qui avait eu lieu récemment avec certains apôtres à Jérusalem, saint Paul dit : « Ceux qui sont regardés comme des autorités n'avaient rien à ajouter (à moi ou à mon message) : au contraire, ils virent qu'on m'avait confié l'Évangile de la circoncision; et que Celui qui a travaillé pour Pierre dans l'apostolat de la Circoncision a travaillé aussi pour moi en ce qui concerne les Gentils. En conséquence, Jacques, Céphas et Jean, qu'on considère comme les colonnes de l'Église, m'ont donné à moi et à Barnabée la main droite de la confraternité pour que nous allions aux Gentils et eux aux circoncis. » Aussi ailleurs : « mais quand Céphas vint à Antioche, je lui tins tête ouvertement; car sa conduite le condamnait ».

(1) Galates, I, 18. [Note du document.]

LA POSITION DE SAINT PIERRE DANS LA PRIMITIVE

ÉGLISE.

Un résumé du témoignage de l'Ancien Testament par le Dr Armitage Robinson, doyen de Wells (1).

(A) L'exposé le plus complet sur l'Église, considérée comme un tout, sur sa nature, sur son but et sa destinée, nous est donné dans l'épître écrite de Rome par saint Paul aux chrétiens d'Éphèse et des villes environnantes d'Asie Mineure. Pendant une honorable captivité il profite d'un intervalle de repos pour écrire cet exposé sur le ton prophétique, et, d'après son expérience longue et variée, il propose sa conception ultime du « mystère » de la volonté divine, la gloire révélée et qui doit encore être révélée « dans l'Église et dans le Christ Jésus ». Il n'est pas question ici d'Église locale mais de l'Église entière, qui est le corps du Christ, « la plénitude de Celui qui, tout en tous, est en train de se compléter ».

Se servant d'expressions symboliques qui sont courantes dans les Églises locales et qu'il a employées ailleurs, il parle de l'Église dans le sens le plus large comme du Corps et du Temple. Le Corps a ses membres, chacun doué d'une grâce appropriée destinée à servir l'intérêt du tout. Le Temple s'élève sur ses fondations, qui sont les Apôtres et les Prophètes, la pierre angulaire étant le Christ lui-même. Il prend même plaisir à mélanger ses métaphores : le corps est bâti, l'édifice grandit. En termes imagés il trace délicatement l'organisation de l'Église. De plus, parlant du Christ, des apôtres et des prophètes comme de la fondation de l'édifice, il déclare que, parmi les dons du Christ aux hommes, les uns sont apôtres, d'autres prophètes,

(1) Ce mémoire a été discuté à la troisième Conversation de Malines dans la réunion de 10 heures, le 7 novembre 1923. A la suite nous faisons figurer, sous les lettres (A), (B), (C), (D), (E), (F), (G), (H), etc., les réponses de Mr Batiffol au Dr Robinson. Chacune de celles-ci correspond à chacun des paragraphes du Dr Robinson qui est précédé de la même lettre.

On trouvera le rapport intégral de Mr Batiffol dans *The Conversations at Malines, 1921-1925*, edited by Lord Halifax, London, Allan, 1930, in-8°, pp. 102-122.

D'un côté nous avons d'abord un accord en des termes égaux et ensuite un insuccès d'une des parties dans l'aboutissement. C'est cette inconsistance de conduite que saint Paul ressent.

Pierre a une prééminence comme apôtre de la circoncision. De même Paul, comme apôtre des Gentils. Cependant, même à Jérusalem, Pierre n'est pas représenté comme une autorité occupant une position unique : « Ceux qu'on regarde comme des colonnes » et « Jacques (c'est-à-dire le frère du Seigneur) et Céphas et Jean » — et remarquons l'ordre dans lequel ils sont mentionnés.

(D¹) Quand nous passons aux Actes des Apôtres, ce sont ces trois sur lesquels notre attention est fixée. Saint Pierre prend la tête au début à Jérusalem. A plusieurs reprises il est cité en même temps que saint Jean, d'une manière qui suggère que ces deux apôtres étaient considérés comme des chefs.

(D²) Il n'y a pas d'indice que Pierre aurait plus d'autorité que les autres apôtres. Il trouve nécessaire de donner une justification raisonnée de son action à l'égard de Cornelle.

(D³) A la conférence qui traite de la dispute à Antioche, le rôle prépondérant est confié à saint Jacques, frère du Seigneur. Saint Pierre rappelle aux apôtres et aux plus anciens assemblés son action à Césarée : « Dieu m'a choisi parmi vous afin que par ma bouche les Gentils entendent la parole de l'Évangile. » Ce langage ne suggère pas qu'il possédait une autorité unique depuis le début, mais plutôt qu'il avait été spécialement choisi par Dieu d'entre les apôtres pour cette action spéciale : en tout cas il base son initiative en la matière sur une révélation directe *ad hoc*, et pas sur une responsabilité reconnue en vue de guider l'action de l'Église.

L'effet des Actes des Apôtres, pris comme un tout, quand nous les avons lus du début à la fin, est de présenter deux apôtres, — Pierre et Paul — comme également en vue dans le collège apostolique.

(E) La première épître de saint Pierre ne fait pas allusion à une autorité unique, plus grande que celle de tout autre apôtre. Ici c'est le « plus âgé des compagnons », nous conseillons aux plus âgés de « paître le troupeau » sans « exercer de domination » sur eux, et de considérer le premier berger pour leur récompense.

Les épîtres de Jean ne mentionnent pas Pierre. On déclare que les croyants, en tant que croyants, « possèdent une onction de celui qui est saint » et qu'ils « savent toutes choses ».

L'Apocalypse reconnaît la position fondamentale des « douze apôtres de l'Agneau », mais ne dit rien d'une prééminence parmi eux.

(F) Tel est le témoignage qui nous est livré pour la période après la Pentecôte. Pour étudier la période plus reculée nous devons nous reporter aux Évangiles. Le premier d'entre eux, celui de saint Marc, a bien pu être, comme la première tradition l'affirme, le début des propres instructions de saint Pierre.

Les premiers disciples appelés sont « Simon et André, le frère de Simon ». Dans la maison de Simon et André, Jésus entre « avec Jacques et Jean » et là il soigne « la belle-mère de Simon ». Après ceci, Simon et les autres cherchent Jésus et essaient de le ramener à Capharnaüm, mais en vain.

Quand le ministère galiléen commença à être couvert de nuages, Jésus « en désigna douze qu'il appela apôtres ». Le premier de la liste est Simon et nous lisons qu'il lui donna le surnom de Pierre et que à Jacques et Jean il donna le surnom de Bar-Jonas ou Fils du Tonnerre : nous pouvons supposer que ces noms étaient considérés comme descriptifs des caractéristiques naturelles — d'une part la force et de l'autre la véhémence. A la guérison de la fille de Jaire les témoins choisis sont Pierre, Jacques et Jean. Ainsi aucune prééminence spéciale n'est attachée à saint Pierre, sauf qu'il est mentionné le premier quand d'autres sont mentionnés avec lui.

(G) Mais quand Notre-Seigneur se retire de Galilée à la région de Césarée de Philippe et commence à préparer ses disciples à sa future passion il leur demande qui ils croient qu'il est. C'est Pierre qui répond : « Vous êtes le Christ. » Alors il fit connaître les événements futurs de sa mort et de sa résurrection « et Pierre le prit et commença à Le réprimander ». Mais « Lui se tourna et regardant ses disciples, réprimanda Pierre et dit : « Retire-toi, Satan, car tes sentiments ne sont pas ceux de Dieu, mais ceux des hommes. » Après huit jours, Pierre, Jacques et Jean sont choisis pour assister à la Transfiguration. C'est Pierre qui suggère de faire trois tabernacles « ne sachant pas ce qu'il dit, car ils étaient effrayés ». Pierre est encore le porte-parole des autres en déclarant : « Nous avons tout laissé et nous t'avons suivi. »

(H) Sur le chemin de Jérusalem, Jacques et Jean demandent une reconnaissance de prééminence : ils reçoivent seulement la promesse d'avoir la gloire de souffrir. Quand les autres disciples s'indignent contre eux, Jésus dit : « Ceux qui gouvernent les Gentils exercent une domination sur eux et leurs notables exercent une autorité sur eux : mais parmi vous il n'en est pas ainsi. » Pour eux, au contraire, la grandeur sera marquée par les plus humbles services. Pierre est actuellement mentionné comme attirant l'attention sur le figuier desséché. Alors les quatre qui avaient

été appelés les premiers — Pierre, Jacques, Jean et André — sur le Mont des Oliviers demandent d'être instruits quant au jugement futur sur Jérusalem. L'ordre ici est intéressant : Pierre, Jacques et Jean sont devenus un groupe reconnu qui prend la tête, tandis qu'André est passé de la seconde place à la quatrième.

Quand, la dernière nuit, Notre-Seigneur prophétise sa déshérence par tous, Pierre déclare : « Quand même tous viendraient à tomber, moi je ne tomberai pas. » La prédiction de son triple reniement se réalise. Alors une fois de plus Pierre, Jacques et Jean sont choisis parmi les autres pour être les témoins de l'agonie à Gethsémani : « Il dit à Pierre : Simon, tu dors ? » Pierre n'est plus nommé jusqu'à son entrée dans la cour du Grand Prêtre : bientôt ce sont les reniements et « Pierre se souvint » et « sortit pour pleurer amèrement ». Finalement dans le passage qui termine l'Évangile, les femmes au sépulcre son priées « d'aller dire à ses disciples et à Pierre » — indication que sa chute n'est pas définitive.

Nous n'avons pas besoin de suivre de si près l'Évangile de Luc, car une grande partie répète les incidents de saint Marc. Toutefois il a d'autres références qui doivent être notées. La première est l'histoire du coup de filet miraculeux : c'est le bateau de Simon dans lequel Jésus est entré. La prompte obéissance de Simon est récompensée; dans l'autre bateau il y a Jacques et Jean, les compagnons de Simon. Simon-Pierre — car ici le surnom est ajouté — est comblé par le miracle et avoue son indignité, mais il est rassuré : « Ne crains pas, car désormais tu prendras des hommes. » La forme de la promesse : « Je vous ferai pêcheur d'hommes » du récit de la vocation des disciples n'est pas répétée par saint Luc. Après la mission des disciples, quand son surnom est donné par Notre-Seigneur, il est de nouveau appelé Simon dans son évangile, sauf deux exceptions significatives qui seront notées en leur place.

Pierre est le porte-parole en réponse à la question de Notre-Seigneur : « Qui m'a touché ? » Et quand un ordre a été donné de veiller, c'est Pierre qui dit : « Est-ce que vous dites cette parabole pour nous ou aussi pour tous ? » En réponse Jésus décrit l'intendant fidèle et l'intendant infidèle et la récompense que chacun recevait : il n'y a rien pour indiquer que « l'intendant fidèle » est saint Pierre plus qu'un autre : la réponse, comme la question, est tout à fait générale.

Dans les scènes finales il faut remarquer que Pierre et Jean, qu'on rencontre si souvent ensemble dans les Actes, sont les messagers envoyés pour préparer la parousie. Après le triple

reniement, saint Luc ajoute aux mots de saint Marc que « Pierre se souvint » la clause touchante : « Le Seigneur se tourna et regarda Pierre. »

Il reste deux passages qui sont propres à saint Luc. Le premier est l'avertissement : « Simon, Simon, Satan vous a demandé (c'est-à-dire tous) pour vous cribler comme le froment; mais j'ai prié pour toi pour que ta foi ne défaille pas; quand tu seras revenu, affermis tes frères. » C'était un avertissement dont saint Pierre avait eu grand besoin, comme l'événement l'a prouvé; mais il est combiné avec la prédiction d'un relèvement et une mission d'aider les autres à revenir sur la désertion commune de leur Seigneur : en d'autres termes, celui qui a été le premier à renier le Christ est chargé d'être le premier à reconforter ses camarades. Le second passage rappelle l'apparition de Notre-Seigneur à Simon : saint Paul la place en tête de sa liste des apparitions de la Résurrection.

Ainsi dans saint Marc et saint Luc, Pierre est la personnalité la plus en vue parmi les douze; mais il n'y a pas d'indice qu'une autorité spéciale lui soit conférée. S'il est chargé du devoir général de confirmer ses frères, c'est en considération de son relèvement d'une chute spécialement grave.

(1) Ce sera bien de regarder maintenant l'Évangile selon saint Jean. Ici on nous dit que c'était André qui conduisit Simon son frère à Jésus, Jésus dit à Simon : « Tu seras appelé Céphas » (ce que l'évangéliste interprète comme Pierre). Pierre est pour la première fois en vue après le discours sur le pain de vie, quand Notre-Seigneur demande aux douze : « Voulez-vous aussi vous en aller ? » La réponse est donnée par saint Pierre : « Seigneur, à qui irions-nous ? » et il ajoute au nom de tous : « Nous avons cru et connu que vous êtes le Saint de Dieu. »

Nous n'entendons plus parler de Pierre jusqu'à la dernière nuit à Jérusalem. Quand Notre-Seigneur vient tout d'abord à lui pour lui laver les pieds, il déclare avec indignation, « vous ne me laverez jamais les pieds » : mais ceci est rapidement suivi par « Seigneur, pas seulement les pieds mais les mains et la tête ». Cette impétuosité est une de ses caractéristiques dans les autres Évangiles. Bientôt il fait des signes au disciple qui repose sur la poitrine de Notre-Seigneur, désireux de savoir le nom du traître. Après ceci, sa question, « Seigneur, où allez-vous ? » conduit à la prédiction de son reniement. Dans le jardin, Simon-Pierre tire son sabre; mais voici bientôt son triple reniement. Le matin de la Résurrection, Pierre et Jean visitent la tombe vide.

Quand la scène se transporte en Galilée, Simon-Pierre et les autres vont à la pêche. L'apparition du Seigneur, tout d'abord

reconnu par Jean, incite Pierre à sauter dans l'eau pour aller à Jésus. Après le repas vient la scène pathétique dans laquelle la question trois fois répétée « m'aimes-tu? », vraiment pour effacer le triple reniement, en arrive au triple commandement : « Pais mes agneaux, pais mes agneaux, pais mes brebis », à dessein de rétablir Pierre en triple terme dans l'office pastoral qu'il a trois fois trahi. A ce propos il y a deux remarques à faire. Tout d'abord si le terme « paître » est considéré comme plus fort que « nourrir », quoiqu'il soit probable que dans le langage araméen il n'y avait qu'un seul mot pour les deux, il faut se souvenir que « paître le troupeau de Dieu » est l'expression dont s'est servi saint Paul en décrivant le devoir qui incombait aux presbytes d'Éphèse après qu'il les eut quittés. Deuxièmement il ne semble pas facile d'interpréter facilement le commandement « Pais mes brebis » comme donnant une prééminence à l'apôtre réhabilité, comme s'il avait individuellement la mission de conduire tout le troupeau du Christ, y compris les apôtres ses collègues.

En tout cas il est plus naturel ici encore de dire que, s'il est spécialement chargé de veiller au troupeau du Christ, le devoir lui est imposé en considération de son relèvement d'une chute spécialement grave.

(J) Nous venons enfin à l'Évangile selon saint Mathieu, que nous avons conservé pour la fin parce qu'il est un des derniers et le plus composite des écrits du Nouveau Testament, et parce que, pour son interprétation, il a besoin de la lumière projetée par la conception générale que nous avons acquise sur le début et l'accroissement de l'Église chrétienne. Bien plus, cet Évangile, plus que le reste, s'intéresse aux fonctions de l'Église, dont le nom même est absent des autres Évangiles.

Nous notons ici qu'un nouvel incident nous est donné dans la tentative de Pierre de marcher sur l'eau, la déficience de sa foi impétueuse et la main du Seigneur venant à son secours, image vivante en pleine harmonie avec les caractéristiques trouvées dans les autres Évangiles. Un autre nouvel incident est le paiement du tribut au nom du Seigneur. Il y a d'autres exemples, tels que nous en avons trouvés ailleurs, qui indiquent la primauté de saint Pierre dans l'histoire de l'Évangile.

Mais il y a une addition que cet évangile a faite et qui est de la plus sérieuse importance dans notre enquête. Saint Marc et saint Luc rapportent l'histoire de la confession de saint Pierre dans les mêmes termes brefs; ils ajoutent simplement l'injonction faite par le Seigneur de garder le silence. Mais saint Mathieu note qu'il répondit ce qui suit à cette confession de Pierre : « Sois béni,

Simon Barjona, car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne prévaudront pas contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume du ciel et tout ce que vous lierez sur terre sera lié au ciel et tout ce que vous délierez sur terre sera délié au ciel. » Le contexte, tel que nous le trouvons dans saint Marc et saint Luc, est alors repris avec l'annonce des souffrances, la remontrance de Pierre et la forte réprimande du Seigneur : « Retire-toi, Satan, car tu n'as pas le sentiment des choses de Dieu mais celui des choses humaines. »

Dans ces paroles remarquables deux métaphores sont employées — la construction de l'Église, l'administration du royaume. Dans la dernière on déclare que saint Pierre — conformément au nom que Notre-Seigneur lui avait donné — est le fondement de pierre sur lequel l'Église doit être construite. Nous avons noté l'usage que fait saint Paul de la même métaphore quand il parle de l'Église comme construite « sur la fondation des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la principale pierre angulaire ». Si saint Paul connaissait les paroles concernant Pierre, alors (comme nous l'avons déjà suggéré) il doit l'avoir interprétée dans un sens qui n'est pas exclusif mais représentatif : s'il ne les connaissait pas — et le silence de son compagnon de travail fait pencher dans ce sens — il suit que ce texte n'était ni très courant ni très influent dans les premiers temps de l'Église.

La seconde métaphore nous ramène à l'Ancien Testament. La prédiction qu'Éliacim prendrait la place de Shebna, le trésorier, est contenue dans ces mots d'un parallélisme frappant : « Et Je poserai sur son épaule la clef de la maison de David; ainsi ouvrira-t-il et personne ne fermera, et il fermera et personne n'ouvrira. » (Isa. xxii, 22.)

Si cette seconde et très explicite promesse faite à saint Pierre — « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur terre sera délié au ciel » — est considérée comme applicable à saint Pierre seul, à l'exclusion des autres apôtres, les mots suggèrent une autorité unique et suprême qui contraste étrangement avec les faits consignés, concernant la situation de l'Église primitive, tels que nous les avons observés dans les écrits de saint Paul et de saint Luc. Si le texte était seul nous trouverions difficile de l'interpréter dans un autre sens quel qu'il soit. Mais heureusement l'évangile de saint Mathieu nous fournit la solution de la contradiction apparente. Il ne se sert du mot « Église » qu'en deux occasions. La première est dans le

passage qui suit; la seconde vient deux chapitres plus loin et, à cet endroit, la mention de l'Église nous conduit tout de suite à la promesse donnée d'une manière générale au groupe des disciples : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur terre sera délié dans le ciel. »

Ainsi ce même évangéliste assure que l'autorité donnée à saint Pierre n'était pas un privilège exclusif mais un privilège qui, bien que donné tout d'abord à lui, comme à l'auteur de la grande confession, a été donné aux autres aussi bien qu'à lui-même. Et le don le plus général de l'autorité est attesté par le texte de saint Jean, contenant les paroles de Notre-Seigneur aux disciples après la résurrection : « Recevez le Saint-Esprit »; « les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. »

Ainsi trouvons-nous, à la fois par l'étude des textes parallèles et par la conclusion qui ressort du sens général du Nouveau Testament, que l'élément d'exclusivité est absent des deux parties de la grande promesse.

1^{er} novembre 1923.

Note en guise de résumé des Conclusions.

Autant que je puis juger le témoignage, il n'y a, dans le Nouveau Testament, aucune trace d'une juridiction de saint Pierre sur les autres apôtres ou sur les Églises fondées par lui.

Tout, dans l'histoire qui y est enregistrée, montre un sens opposé. « La juridiction » peut être affirmée dans le cas de saint Paul par rapport aux Églises locales données par lui-même : l'histoire nous montre clairement qu'il revendiquait le droit de gouverner d'une manière absolue au nom du Christ et sous la conduite du Saint-Esprit. Nous pouvons peut-être soutenir la même chose au sujet des Églises locales fondées par saint Pierre ou par d'autres parmi les douze, mais l'évidence directe manque.

D'autre part, le Nouveau Testament nous donne la preuve que nous avons le droit de dire que saint Pierre était choisi et marqué par Notre-Seigneur, pour exercer une primauté de direction (*primacy of leadership*) parmi les douze — pour leur parler et les conduire et non pas pour les gouverner. Ceci semble abondamment attesté dans la première moitié des Actes des apôtres. Mais dans la seconde moitié de ce livre un nouveau personnage remplit la scène, un nouvel apôtre avec une mission nouvelle et indépendante, venant du Christ, et dans sa propre sphère on le

trouve exerçant une semblable primauté de direction (*primacy of leadership*) plus spécialement à l'égard des Églises des Gentils. Il désire être d'accord avec saint Pierre pour l'amour de l'unité de l'Église; mais il n'admet pas qu'il soit, en quoi que ce soit, dépendant de lui, ou son sujet (1).

Affirmons-nous, pour autant, que dans ce qui a été dit ci-dessus, nous avons épuisé la signification des promesses adressées par Notre-Seigneur à saint Pierre? Personnellement je ne puis pas l'affirmer. Conformément à ce que je crois être le principe de l'*Ecclesia Anglicana*, je ne puis accepter comme définitive une interprétation de l'Écriture, qui ne tient pas compte de celle donnée par les premiers Pères ou de la conduite providentielle de l'Église telle qu'elle est révélée par l'Histoire. Les mots : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » ont hanté l'esprit de la chrétienté et ont été, partiellement au moins, la cause de la position éminente de l'Église de Rome à travers les siècles. Il reste à considérer ce qu'on peut dire au sujet de ce que comprend exactement cette primauté, que nous la regardions comme un héritage venant de la primauté de saint Pierre, parmi les douze, ou comme une chose due depuis son origine à une autre cause. C'est la prochaine enquête que nous devons faire.

[Traduction annotée du texte anglais reproduit dans *The Conversations at Matines*, 1921-1925, original documents, edited by lord Halifax, London, Allan, in-8°, 1930, pp. 89-102.]

(1) Je remarque en passant que ce fut grâce à un véritable instinct que l'Église de Rome a insisté dans ses débuts sur le fait qu'elle avait été consacrée par le sang de ces deux grands apôtres. [Note du document.]

et unis « en un seul corps » et ayant accès par Jésus-Christ, uns et les autres auprès du Père, dans un seul et même Esprit (II, 16-18). En cela consiste le « mystère du Christ » qui « n'a pas été manifesté aux hommes dans les âges antérieurs, comme il a été révélé de nos jours par l'Esprit aux saints apôtres et saints prophètes de Jésus-Christ » (III, 4-5). Les apôtres sont considérés uniquement comme les messagers du mystère du Christ qu'ils sont en même temps que les prophètes en qui l'Esprit verse ses dons. Paul est l'un de ces apôtres, « le moindre de tous les saints », et à lui « a été accordée la grâce d'annoncer parmi les gentils la richesse incompréhensible du Christ » (III, 8). En ce sens, l'Église a pour fondement les apôtres et les prophètes, à qui elle doit sa foi, que prêchent les évangélistes, les pasteurs, les diacales, tous ensemble ouvriers collaborant à la construction du Corps du Christ.

Il n'est pas fait mention de Pierre, c'est vrai; Pierre ne figure qu'au nombre des apôtres, confondu avec les apôtres, c'est vrai, mais c'est que l'unité contemplée par saint Paul est l'œuvre de tous les apôtres, y compris saint Paul et les prophètes avec lui. Le bloc des apôtres compte comme bloc et abstraction faite de qui est parmi eux le premier.

(B) et (C). L'épître aux Galates, qui date du séjour de Paul à Éphèse, en 50-53, sert de second argument à M. Robinson.

Paul fait le récit de ses relations avec Jérusalem. Sitôt converti, « sans monter à Jérusalem vers ceux qui étaient apôtres avant moi », dit-il, « je partis pour l'Arabie, puis je revins à Damas » (Gal. I, 7) *. Trois ans plus tard « je montai à Jérusalem pour faire connaissance de Céphas, et je demeurai quinze jours auprès de lui, mais je ne vis aucun des autres apôtres, si ce n'est Jacques, le frère du Seigneur » (18) **.

M. Robinson a raison de dire que le dessein de Paul de faire connaissance de Céphas, visiter Céphas, ou (comme paraphrase Hort) d'explorer Céphas, est chose fort importante, a *strong one*. M. Robinson n'insiste pas sur le fait que Paul, étant demeuré quinze jours auprès de Pierre, a soin de marquer qu'il ne vit aucun des autres apôtres, sinon Jacques. Paul avait besoin de s'accorder avec Pierre et il lui suffisait de s'accorder avec Pierre. Pourquoi? Parce que, écrit M. Robinson, « Pierre était évidemment une maîtresse tête, pour ne rien dire de plus, a *master spirit, if we say nothing more*, et Paul devait avoir besoin de connaître sa pensée

(*) Il y a erreur : c'est I-17 et non I-7.

(**) Dans cette citation il y a également le verset (19) de la 1^{re} aux Galates, verset que M^{re} Batiffol oublie de mentionner dans la référence.

Réponse de M^{re} Batiffol au D^r Armitage Robinson, doyen de Wells (1).

(A). [...] Cette considération de M. Robinson serait impressionnante, si, vraiment, dans l'Épître aux Éphésiens, saint Paul avait eu pour dessein de décrire l'Église, dans sa réalité concrète. Or ce n'est pas son dessein. Saint Paul s'adresse aux chrétiens d'Éphèse qui sont des païens convertis, « traités d'incirconcis par ceux qu'on appelle circoncis (Eph. II, 11) », et sa pensée est de mettre en lumière l'unité dans laquelle sont établis ensemble les chrétiens venus du judaïsme, et les chrétiens venus de la gentilité. Le mystère de la volonté de Dieu a été, lorsque la plénitude du temps serait accomplie, « de réunir toutes choses en Jésus-Christ, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre (I, 10) » et, sur terre, de renverser « le mur de séparation » qui s'élevait entre le peuple de Dieu et le reste de l'humanité : « Maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez jadis éloignés, vous êtes rapprochés par le sang du Christ, car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un (II, 14) * ». Ces chrétiens comme ceux d'Éphèse ne sont plus des étrangers, ils sont « concitoyens des saints et membres de la famille de Dieu (II, 19) ». L'unité est l'unité dans la rédemption, dans « la participation à la promesse de Dieu en Jésus-Christ, par l'Évangile (III, 6) (2) ».

Dans cette perspective, l'unité qui intéresse saint Paul n'est pas l'unité locale, ni même l'unité de toutes les églises locales dispersées dans le monde : l'unité du corps mystique du Christ importe seule. Le Corps mystique a pour tête le Christ glorieux, il a pour membres les saints ou croyants, unité que Paul contemple dans l'ordre de la foi, unité dans laquelle circoncis et incirconcis se rencontrent « fondus en un seul homme nouveau », réconciliés

(1) Cette réponse a été donnée à la troisième Conversation de Malines, dans la séance de l'après-midi du 7 novembre 1923.

(*) La référence est incomplète : c'est II, 13-14.

(2) Cette idée maîtresse de l'Épître aux Éphésiens, complémentaire de l'Épître aux Romains, est bien dégagée par Hort, dans *The Christian Ecclesia* (1897), pp. 140-143. [Note du document.]

et de savoir comment il jugeait la mission des gentils ». Tout dépendait donc de Pierre, demandons-nous ?

Quatorze ans plus tard, Paul monte à nouveau à Jérusalem. « Je leur exposai l'Évangile que je prêche parmi les Gentils », ce qui revient à dire qu'il expose son Évangile à toute la communauté des saints de Jérusalem. « Je l'exposai aussi à part aux notables, pour m'assurer de ne pas courir ou de n'avoir pas couru en vain » (II, 2). On ne fit pas à Paul une loi d'imposer la circoncision à ses convertis, et ainsi on donna tort aux « faux frères » qui s'étaient introduits dans les communautés des gentils convertis par Paul et qui réclamaient leur circoncision. « Jacques, Céphas et Jean, qui sont regardés comme des colonnes, nous donnèrent la main à Barnabée et à moi pour aller, nous aux païens, eux aux circoncis. » Sur quoi M. Robinson relève que, ici, Pierre est sur le même rang que Jacques et Jean et n'est « pas représenté comme une autorité qui serait unique ».

Sans doute, mais dans ce même passage ces mêmes notables « reconnaissant que l'Évangile m'a été confié pour les incirconcis », écrit Paul, « comme à Pierre pour les circoncis, car celui qui a fait Pierre l'apôtre des circoncis m'a fait l'apôtre des gentils » (II, 7-8) (1). Il se rencontre à Jérusalem à ce moment précis, au moins trois des Douze (nous supposons que Jacques est apôtre); Jacques, Pierre et Jean, et c'est à Pierre que l'on reconnaît qu'a été confié l'Évangile pour les circoncis. A qui donc les autres apôtres prêchent-ils, puisque les incirconcis sont réservés à Paul? N'est-ce pas une façon de dire que Pierre a la haute main sur la mission, laquelle s'est adressée d'abord aux Juifs?

Ma surprise est grande de voir que M. Robinson néglige absolument l'argument que l'on doit tirer de la première épître aux Corinthiens.

On se rappelle les données. Paul a fondé la communauté de Corinthe. Puis est venu Apollos. Tout aussitôt la communauté a été divisée, les uns se réclamant de Paul, les autres d'Apollos, et d'autres se réclamant du Christ, ce qui était une façon d'invoquer

(1) Bossuet. *Sermon sur l'unité de l'Eglise* : Souvenez-vous seulement du grand partage où l'univers fut comme divisé entre Pierre et Paul; où Pierre chargé de tout en général par sa primauté et par un ordre exprès, chargé des gentils qu'il avait reçus en la personne de Cornelius, le centurion, ne laisse pas, pour faciliter les prédications, de se charger d'un soin spécial des Juifs comme Paul se charge d'un soin spécial des gentils. Puisqu'il fallait partager, il fallait que le premier eût les aînés, que le chef à tous se devait unir tout le peuple sur lequel le reste devait être enté, et que le Vicaire de Jésus-Christ eût le partage de Jésus-Christ lui-même. [Note du document.]

une autorité plus haute. Cependant il est une autorité qu'on invoque aussi; et cette autorité est celle de Céphas (I Cor., I, 11-13; III, 3-8; 21-23). Or il est sûr que Pierre, à pareille date, n'a jamais paru à Corinthe (1), saint Paul affirmant que c'est lui qui a planté, Apollos qui a arrosé et Dieu qui a fait croître (III, 6).

S'il en est ainsi, pourquoi se trouve-t-il des Corinthiens qui se réclament de Céphas? Remarquez que l'autorité attribuée à Céphas est une autorité supposée plus haute que celle de Paul ou d'Apollos. Les Corinthiens en discordent disent : « Moi, je suis à Paul! et moi à Apollos! Et moi à Céphas! Et moi au Christ! » (I, 12.) Ils pourraient se réclamer du bloc des apôtres ou seulement des colonnes qui sont à Jérusalem; mais non, ils nomment Céphas, et Céphas seul. On se demande comment ils connaissent Céphas, et on ne peut pas ne pas penser que c'est par Paul.

Céphas, en effet, tient une place dans l'Évangile de Paul. « Je vous rappelle, écrit Paul aux Corinthiens, l'évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré... Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'ai appris moi-même, que le Christ est mort pour vos péchés..., qu'il est ressuscité... et qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze... (xv, 1-5). « Il y a les Douze, mais il y a Céphas. Sans doute aussi il y a Jacques (xv, 7), à qui le ressuscité est apparu, mais personne à Corinthe ne pense à se réclamer de Jacques, ce qui prouve que l'autorité de Céphas ne vient pas de ce qu'il est le premier témoin de la résurrection.

Céphas, dans la pensée de Paul, est à part des douze parce qu'il est leur chef. Paul le donne à entendre dans cet autre passage de la même épître où il dit : « N'avons-nous pas le droit de mener une soeur avec nous, comme font les autres apôtres, et les frères du Seigneur, et Céphas? » (ix, 5.) Pourquoi distinguer ainsi Céphas, soit des autres apôtres, soit des frères-du Seigneur, si Céphas n'a pas au milieu de ces notables une place à part et vraiment unique?

Les Corinthiens, qui se réclamaient de Céphas, auraient été les convertis du judaïsme, ils auraient invoqué l'autorité de Pierre comme apôtre de la circoncision pour l'opposer à celle de Paul apôtre de la gentilité, Paul alors aurait revendiqué les droits de son apostolat : Que les circoncis se réclament de Céphas, aurait-il

(1) La venue de Pierre à Corinthe est attestée par le seul Denis de Corinthe dans sa lettre aux Romains, vers 170. Euseb. H. E. II, 25, 8. Mais cette attestation est très peu consistante. En toute hypothèse, la venue de Pierre à Corinthe n'est pas antérieure à la première épître de Paul aux Corinthiens. On lira avec intérêt la discussion de X. Roiron, « Saint Paul témoin de la primauté de Pierre. » *Recherches de sc. rel.*, 1913, pp. 489-531, et spécialement pp. 490-499. [Note du document.]

pu dire! Il ne le dit pas. Il ne repousse pas l'autorité de Céphas, il demande la concorde de tous : le Christ ne saurait être divisé, mais dans cette unité du Christ il y a place pour l'autorité, celle de Paul, celle des douze, celle de Céphas (1).

(D¹). M. Robinson nous semble très injuste envers les Actes des Apôtres quand il déclare n'y pas trouver d'indication suggérant que saint Pierre aurait plus d'autorité que les autres apôtres. N'est-ce pas Pierre qui prend la parole, seul, pour proposer d'élire un remplaçant de Judas dans le collège des Douze (Act. I, 15)? Au jour de la Pentecôte, n'est-ce pas Pierre qui se présente devant les Juifs « avec les Onze » et prend la parole, seul encore (II, 14)? Le jour de la guérison du boiteux, Pierre et Jean montent ensemble au Temple, mais n'est-ce pas Pierre qui commande au boiteux de marcher et n'est-ce pas Pierre qui harangue le peuple (III, 6 et 12)? Quand Pierre et Jean arrêtés sont conduits devant le Sanhédrin, n'est-ce pas Pierre seul qui, cette fois encore, prend la parole (IV, 8)? Lorsque Ananie et Saphire mettent leur argent « aux pieds des apôtres », n'est-ce pas Pierre qui parle au nom de la communauté (V, 3 et 8)? Traduits devant le Sanhédrin, « Pierre et les apôtres » répondent : « On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (V, 29). Pierre et Jean sont envoyés par « les apôtres » en Samarie, mais c'est Pierre qui maudit Simon (VIII, 20). On pourrait continuer cette énumération. Que prouve-t-elle, sinon que, dans la pensée du rédacteur des Actes, la communauté primitive de Jérusalem a Pierre à sa tête?

(D²). M. Robinson objecte à cela que, quand ils apprennent que, en la personne du centurion Corneille, à Césarée, les gentils ont reçu de Pierre la parole de Dieu, « les apôtres et les frères qui étaient en Judée » en font des reproches à Pierre, et que Pierre se justifie devant eux, sur quoi ils se calmeront (XI, 1-18). L'auteur de ce récit des Actes s'est servi de cet épisode pour établir un principe qui lui est cher, celui de la vocation des gentils, et, si c'est Pierre qu'il met en cause, n'est-ce pas une nouvelle preuve que, dans sa pensée, Pierre est l'autorité capitale? On fait des reproches à Pierre, sans doute, et Pierre s'explique, et l'émotion s'apaise. Je ne vois pas là un artifice du récit, mais je ne me scan-

(1) On pourra voir la discussion par X. Roiron, pp. 506-524, des textes qui ont trait au conflit d'Antioche entre Paul et Pierre. Parlant de Gal. II, 14-18, X. Roiron assure que, « dans toute l'ancienne littérature chrétienne, il n'y a probablement pas de texte plus favorable à la primauté de saint Pierre ». Le P. Lagrange, *Épître aux Galates* (1918), p. 44, a dit : « Son importance (de Pierre) dans l'Église primitive, ressort nettement du récit qui est si peu obligé pour lui. » Je ne m'y arrête pas, M. Robinson l'ayant négligé. [Note du document.]

daise d'aucun de ces incidents qui ne contredisent pas l'autorité de Pierre, qu'ils situent dans son milieu.

(D³). M. Robinson objecte que, quand s'assemble ce qu'on appelle le concile de Jérusalem, le rôle prépondérant est assigné à Jacques, frère du Seigneur. Oui, manifestement, l'auteur des Actes a tenu à mettre en relief le ralliement « des Apôtres et des anciens » à la doctrine de Pierre; c'est cela qui lui importe.

Pierre prend la parole : « Vous savez que Dieu, il y a longtemps déjà, m'a choisi parmi vous afin que, par ma bouche, les gentils entendent la parole de l'Évangile et qu'ils croient... » (XV, 7). Ce langage, assure M. Robinson, n'indique pas que Pierre a tenu toujours une autorité unique, mais plutôt qu'il a été spécialement choisi par Dieu entre les apôtres pour cette action particulière; en tout cas, il justifie son initiative sur une directe révélation divine *ad hoc*, et non sur la mission qu'il aurait de conduire l'Église. Je réponds : La mission que Pierre a de conduire l'Église est une mission générale qui dans les cas particuliers, se détermine par des motifs particuliers. Pierre a accueilli le centurion Corneille, non pas parce qu'il avait le pouvoir de lier et de délier, mais parce que Dieu lui a révélé que ce pouvoir s'appliquait au cas de Corneille.

Pierre fait agréer sans difficulté le principe de la vocation des Gentils, et l'auteur des Actes se réjouit de pouvoir donner du décret des apôtres [le texte suivant] (1) : « Les apôtres, les anciens et les frères, aux frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche, en Syrie, et en Cilicie... » (XV, 23), parce qu'il sait bien que ce décret désavoue toute opposition possible de la communauté de Jérusalem. Et cela est bien dans la ligne des Actes.

Nous concluons avec l'auteur de l'article « Peter » du *Dictionary of Christ and the Gospels* (1909) de Hastings : « If Peter was the foremost of the disciples before the Ascension, he was still more so if possible, after that event. He is represented throughout the Acts as the leader of the church; and this view is confirmed by the references that St Paul (Gal. II, 7-9) makes to his position, which prove that he was the commanding personality in the Church. »

(E). La première épître de saint Pierre ne donne pas l'idée d'une « autorité unique et plus grande que celle d'aucun autre apôtre », assure M. Robinson. Va-t-il donc reprocher à saint Pierre sa modestie, sa volonté d'être un serviteur des serviteurs de Dieu? L'auteur de l'épître se donne pour l'un quelconque de ses frères :

(1) Nous ajoutons ces mots entre crochets pour donner plus de clarté à la phrase.

« J'exhorte les anciens qui sont parmi vous, moi ancien comme eux, témoin des souffrances du Christ » (v, 1). Il veut qu'ils veillent sur « le troupeau de Dieu qui vous est confié » et qu'ils ne se conduisent pas en dominateurs des Églises (2 et 3). Ferons-nous un grief à Pierre de ne pas se poser en dominateur des Églises ?

L'intérêt de l'épître réside en ceci surtout qu'elle est adressée à des chrétiens qui sont païens convertis (I, 14, 18; IV, 3, 4). Si, un temps, Pierre a pu être considéré comme l'apôtre de la circoncision et Paul comme l'apôtre de la gentilité, à cette heure ce partage de l'apostolat est dépassé. Pierre s'adresse, en se donnant la qualité d'apôtre de Jésus-Christ, aux chrétiens dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie. Supposons avec M. Harnack (*data, non concessio*) que cette épître ne soit pas de l'apôtre, et que cependant elle date de la période 83-93, sinon de dix ou vingt ans plus haut (1), nous tiendrons encore avec elle un indice de l'autorité attribuée à Pierre, de Rome où il est supposé séjourner (v, 13), sur les lointaines chrétientés des provinces d'Asie Mineure !

(F). M. Robinson arrivant aux Évangiles relève les mentions que l'on trouve de Pierre chez Marc et chez Luc d'abord. M. Robinson a rappelé, comme il convenait, l'acte par lequel Jésus appelle à lui ceux qu'il choisit, au nombre de douze, dont le premier nommé est Simon « à qui il donna le surnom de Pierre » (Marc, III, 16). J'aurais aimé que M. Robinson rappelât, à ce propos, les autres catalogues des douze que l'on rencontre dans le Nouveau Testament (Marc, Mathieu, Luc, Actes), catalogues où l'ordre des noms n'était pas constant, Pierre est toujours le premier (2). Quand cette priorité serait une priorité d'appel, il n'en est pas moins vrai qu'une priorité de rôle revient à Pierre. Dans ce sens Marc écrit : « Simon et ceux qui étaient avec lui » (I, 36), comme il écrit : « David et ceux qui étaient avec lui » (II, 25 et 26).

M. Robinson relève que le Christ, quand il entre dans la maison de Jaïre, prend avec lui Pierre, Jacques et Jean (v, 37). Ainsi « aucune prééminence spéciale ne s'attache à Pierre, sauf qu'il est mentionné le premier quand d'autres sont mentionnés avec lui ». Cette persistance à nommer Pierre toujours en premier est-elle pour autant un indice négligeable ?

(G). Marc conduit le Sauveur à Césarée de Philippe et là se place la question : « Qui les hommes disent-ils que je suis ? » Les disciples répondent : « Jean-Baptiste, Élie, un prophète. » « Mais

(1) Harnack, *Chronologie*, t. I, p. 454. [Note du document.]

(2) Voyez Lattey, « The apostolic groups ». *Journal of theological studies*, 1908, pp. 107-115. [Note du document.]

vous, qui dites-vous que je suis ? » Il semblerait naturel que l'on répondit : « Tu es le Christ. » Ils ne peuvent l'ignorer. Cependant c'est Pierre qui fait seul la réponse attendue (VII, 27-29). Pour donner plus de solennité à la déclaration, Marc ne la fait pas prononcer par les douze, dont l'unanimité serait certes imposante, il la fait prononcer par Pierre seul, et ceci encore est un indice que, dans la pensée de l'évangéliste, Pierre représente un personnage de premier plan.

Nous voyons la même pensée dans l'admonition sévère que le Sauveur lui adresse ensuite, quand Pierre « le prenant à part se mit à le reprendre » sur ce qu'il annonçait la passion prochaine : « Arrière, Satan, car tes sentiments ne sont pas ceux de Dieu mais ceux des hommes. » (VIII, 31-33.) Réponse qui, dans la personne de Pierre, s'adresse à tous et a pour fin de frapper le plus fort possible pour faire entrer dans ces têtes dures l'idée du Messie souffrant. Si Pierre est ainsi contredit, quelle leçon pour les autres ?

(H). Ailleurs (IX, 29-36) le Sauveur veut donner une autre leçon et, procédant de même, il pose d'abord une question : « De quoi parliez-vous en chemin ? » Les disciples ne répondent pas, Pierre ne prend pas la parole et sans doute est-il étranger à l'intention des disciples ; en tout cas il n'est pas nommé. En chemin les disciples avaient discuté « qui d'entre eux était le plus grand ». Le Sauveur, alors, « appelle les douze » et leur dit : « Si quelqu'un veut être le premier il sera le dernier de tous et le serviteur de tous. » La parole de Jésus n'implique pas qu'il n'y a pas de premier, qu'il n'y aura pas de premier. Elle prononce que le premier doit se faire le dernier de tous et le serviteur de tous.

Le même sens doit être donné à l'autre texte de Marc où revient cette même leçon (X, 42-45) ; les chefs des nations commandent en maîtres, il n'en doit pas être ainsi parmi vous. « Quiconque veut être grand parmi vous se fera votre serviteur, ... car le Fils de l'homme est venu, non pour être servi mais pour servir... » Le royaume de Dieu n'accepte pas l'esprit de domination, ce qu'on appellera un jour le *typhus saeculi* : entre les Douze, entre les disciples ; aucune prééminence pharisaïque, mais sans exclure pour autant toute hiérarchie : le premier est le serviteur des serviteurs de Dieu à l'exemple du Fils de l'homme lui-même.

Marc a un dernier trait (xvi, 7) qu'il faut noter, comme le note M. Robinson. Le jeune homme vêtu de blanc que les saintes femmes trouvent assis dans le sépulcre leur dit : « Il est ressuscité, allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée. » Pourquoi mettre Pierre à part des disciples. Si Pierre n'est pas leur centre de ralliement et leur guide ?

Nous pouvons laisser de côté ces divers traits de Marc qui se trouvent chez Luc, et, avec M. Robinson, nous arrêter seulement au texte de Luc : « Simon, Simon, voici que Satan veut te réclamer pour nous ériger comme froment; j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point, et toi, quand tu seras revenu, affermis tes frères » (xxii, 31-32). Voilà un avertissement, écrit M. Robinson, dont l'événement a prouvé que Pierre en avait spécialement besoin. C'est incontestable, mais M. Robinson aurait pu faire à Pierre la charité de reconnaître que sa foi n'a pas chancelé, car le reniement de Pierre n'est pas un reniement véritable (1). M. Robinson poursuit et voit dans ce texte « une promesse de restauration (2) », accordons-le, sous cette réserve qu'il ne s'agit pas de restaurer la foi de Pierre mais de rallier à Pierre les disciples en désarroi. Pierre n'est pas au Calvaire, mais il sera le premier à voir le Sauveur ressuscité; là se réalise la promesse (3) du retour de Pierre et de Pierre affermissant ses frères.

Après cela on estimera que M. Robinson minimise parcimonieusement le rôle de Pierre, chez Marc et Luc, quand il conclut : « Ainsi, chez Marc et Luc, Pierre est la personnalité la plus distincte parmi les Douze, mais il n'y a pas d'indication qu'une autorité spéciale lui soit donnée. S'il a reçu la charge de soutenir ses frères c'est en considération de son relèvement après une chute spécialement grave. » Non, les indications abondent chez Marc et Luc que Pierre remplit un service, qui lui est propre auprès de Jésus et entre ses disciples : je dis service, sans vouloir préjuger ce qu'il y a d'élection et de mission dans ce service. C'est une expression nouvelle de la prédiction que Jésus fait à Pierre d'être l'apôtre qui, revenant, après l'abandon de tous (Jean excepté), ralliera et confirmera la petite troupe découragée.

M. Loisy est plus généreux que M. Robinson quand il écrit : « Si Jésus a prié spécialement pour Pierre, ce n'est pas qu'il eût personnellement plus grand besoin qu'un autre d'être affermi dans la foi, mais c'est que la foi et la persévérance de ses compagnons dépendent de sa persévérance et de sa foi. » M. Loisy voit dans cette déclaration du Christ « l'équivalent des paroles d'investi-

(1) Lagrange, *Évangile selon saint Luc* (1921), p. 554 : « Sa faiblesse de caractère n'entraînait pas l'abandon de sa conviction, demeuré assez vivante pour déterminer l'explosion de son repentir. » Le P. Lagrange traduit aussi : « Quand tu seras revenu, affermis tes frères. » De même Loisy, *Évangiles synoptiques* (1908, t. II, p. 545). *Les livres du Nouveau Testament* (1922, p. 470). Il faut donner une signification morale à ce retour. [Note du document.]

(2) M^{re} Batiffol fait erreur, il faut traduire « promise » par « prédiction » et non par « promesse ».

(3) Même remarque qu'à la note 2.

ture » que nous avons dans saint Mathieu (Mat., xvi, 17-19). Les deux passages « sont vraiment parallèles, le cadre seul est différent ». C'est la même solennité des deux actes : « Simon, Simon... », lit-on chez saint Luc, « Simon, fils de Jean... », lit-on chez saint Mathieu. Simon désigne l'homme naturel et on oppose l'homme à l'apôtre, « en prévision du rôle éminent qui sera celui de Pierre dans la fondation de la foi et de l'Église chrétiennes ». Assurément le système exégétique de M. Loisy n'est ni celui de M. Robinson ni le nôtre, mais du moins M. Loisy entend-il interpréter les textes sans en restreindre la signification : « Les paroles, dit-il, qui sont ici attribuées à Jésus, réfléchissent un souvenir très précis, et un sentiment très net de la conscience chrétienne, touchant la place et l'action de Simon-Pierre dans la communauté apostolique (1). »

(1) Nous arrivons à l'Évangile de saint Jean. Pierre s'y retrouve. Il est amené à Jésus par son frère André qui est déjà attaché au Maître, et le Maître ayant regardé Pierre dit : « Toi, tu es Simon, fils de Jean : tu seras appelé Céphas, ce qui se traduit Pierre » (i, 42). Du coup nous rentrons dans l'atmosphère de Marc et de Luc. De même, après le discours sur le pain de vie, maints disciples se retirèrent et l'abandonnent, Jésus dit aux Douze : « Et vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller? » Jésus s'adresse aux douze et c'est Pierre qui répond : « Seigneur, à qui irions-nous? Vous avez les paroles de la vie éternelle » (vi, 67-68 *), Pierre répondant pour les douze comme chez Marc et Luc.

Pierre reparaît à la dernière scène, qui s'ouvre par le lavement des pieds. Les disciples sont là, c'est à Pierre le premier (il semble bien) que Jésus s'adresse (xiii, 6), mais cette primauté n'est pas si évidente ici que nous voulions en faire état. Disons cependant, avec M. Robinson, que l'impétuosité (de sa réponse) est caractéristique de Pierre dans les autres Évangiles ».

Passons sur les autres mentions que le quatrième Évangile fait de Pierre et qui ne vont pas *ad rem*. Accordons que le quatrième Évangile s'intéresse moins à Pierre qu'à Jean. Mais notons que Jean n'est pas promu au premier rang que les Synoptiques donnent à Pierre. Et quelle revanche dans ce que M. Robinson nomme « la pathétique scène », où Jésus demande à Pierre s'il l'aime plus que les autres (xxi, 15-19). En retour de sa triple impétueuse réponse, Pierre reçoit la triple investiture : « Pais mes agneaux, pais mes agneaux, pais mes brebis. »

(4) *Les Évangiles synoptiques*, t. II, pp. 551-553. [Note du document.]

(*) Pour être complète, la référence devrait mentionner aussi le verset 69.

M. Robinson voit là le dessein de Jésus d'effacer le triple reniement de Pierre, le dessein de restaurer Pierre dans « l'office pastoral qu'il a trois fois trahi » par son reniement. Cette vue est très légitime. Nous avons affaire ici à une réhabilitation de Pierre, à une nouvelle investiture de Pierre. Mais il reste à définir cet « office pastoral ». M. Robinson rapproche cet office de celui des presbytres d'Éphèse que saint Paul harangue à Millet : « Veillez sur le troupeau, établis que vous êtes par le Saint-Esprit pour paître l'Église du Seigneur » (Act., xx, 28). M. Robinson conclut de là que donner à Pierre le troupeau à paître n'est pas lui donner une prééminence, comme s'il avait désormais mission de « conduire tout le troupeau du Christ, y compris les apôtres ses collègues ». Si, ajoute M. Robinson, Pierre est spécialement chargé de paître le troupeau du Christ, c'est pour mieux marquer qu'il est relevé de la faute spécialement grave qu'il a commise.

On voit là encore comment M. Robinson s'applique à minimiser la signification d'un texte qui ne revient pas à sa thèse.

Nous avons la contre-épreuve chez M. Loisy. On sait qu'il n'admet pas que le chapitre xxi fasse corps avec le quatrième Évangile. Il y voit un supplément anonyme, œuvre d'un rédacteur différent de l'évangéliste, dépendant sans doute de la finale de Marc. Nous n'entrerons pas dans cette discussion. Nous retiendrons seulement que pour M. Loisy l'épisode « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? » est parallèle au « Tu es Pierre » de Mathieu, au « Confirmez frères » de Luc; ce sont, écrit-il, « trois échos de la même tradition, également fidèles quant à leur substance, mais qui peuvent être plus ou moins dépendant l'un de l'autre quant à leur origine ». Le sens est donc au fond le même dans les trois scènes. « L'apôtre est chargé de la direction du troupeau chrétien, à la place de Jésus... En faisant de Simon son vicaire, Jésus ne réhabilite pas seulement le renégat, il confirme dans sa primauté le prince des apôtres. Peut-être faut-il dire qu'il l'en investit (1).

(J). Sur l'Évangile de saint Mathieu, on ne saurait contester que Pierre y tient la première place entre les douze, comme chez Marc et Luc. L'incident du didrachme (Mat., xvii, 23-26) confirme bien cette donnée. Mais saint Mathieu a en propre, dans la scène de Césarée de Philippe, la fameuse confession de saint Pierre (xvi, 17-19).

M. Robinson n'a pas recours à l'hypothèse d'une interpolation totale ou partielle : il prend tout le texte et ne conteste pas son authenticité.

(1) Loisy, *Le Quatrième Évangile* (1903), pp. 939-942. [Note du document.]

« Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » Saint-Pierre n'a-t-il pas dit que l'Église était bâtie « sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ lui-même étant la pierre d'angle » (Eph. ii, 20)? Donc Pierre est la pierre comme les apôtres sont le fondement : Pierre et les apôtres ont ce privilège en commun.

Secondement le Christ promet à Pierre les clés du royaume, métaphore prise à Isaïe (xxii, 22) et l'on peut dire que Pierre sera, comme l'Eliacim à qui s'adresse Isaïe, l'intendant, l'unique intendant de la divine demeure. Or, poursuit M. Robinson, quel contraste avec les faits que nous révélent les témoins de l'âge apostolique!

Troisièmement le Christ dit à Pierre : « Tout ce que tu auras lié... ». En réalité la promesse n'est pas faite uniquement à Pierre, puisque, plus loin (xviii, 18) Jésus dit à ses disciples, à tous ses disciples : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera délié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. » Ainsi le même évangéliste nous assure que « l'autorité donnée à saint Pierre n'était pas un privilège exclusif mais (un pouvoir) qui, donné premièrement à Pierre, en retour de la grande confession, devait être donné aux autres comme à lui. Et la plus large investiture d'autorité est celle qu'atteste saint Jean : « Recevez le Saint-Esprit. Ceux à qui vous remettrez, ils leur seront remis... » (Jean, xx, 23.)

Il n'est donc, conclut M. Robinson, soit dans l'une, soit dans l'autre partie de la grande promesse faite à Pierre, aucun élément qui lui soit propre exclusivement, soit que nous considérions les passages parallèles, soit que nous considérions l'ensemble des preuves alléguées du Nouveau Testament.

On peut répondre à cette argumentation incisive, plus que décisive, du savant doyen de Wells.

Nous aurions, lui et nous, le système exégétique de M. Loisy, nous dirions que le « Tu es Pierre » de Mathieu a pour parallèles le « Simon fils de Jean » du quatrième Évangile, et le « Confirmez frères » de Luc, et nous dirions qu'ainsi les trois déclarations parallèles doivent s'entendre les unes et les autres, au même titre, de Pierre personnellement. Passons.

Considérons seulement le « Tu es Pierre » de Mathieu. « Il serait également arbitraire, écrit M. Loisy, de soutenir, en parlant de ces textes, que Mathieu ne connaît pas dans l'Église d'autre autorité que celle de Pierre, ou de prétendre malgré les textes, qu'il n'attribue à Pierre aucune autorité qui n'appartienne au même titre à tous les apôtres. Les douze, c'est-à-dire les présidents

des différentes communautés, ont les mêmes pouvoirs; mais Pierre, seul, les possède à titre de chef, par une sorte d'épiscopat universel » (1).

On reconnaît le postulat de M. Loisy : ces textes sur Pierre sont adaptés à une situation ecclésiastique sensiblement postérieure à la prédication du Christ, M. Loisy n'admettant pas que la rédaction de Mathieu, en Palestine ou en Syrie, ait acquis sa forme définitive avant le commencement du second siècle. Nous ne voulons retenir que la distinction très judicieuse qu'il pose et qui vaut contre M. Robinson : le texte de Mathieu reconnaît à Pierre une autorité personnelle qui n'exclut pas celle des autres apôtres, en étant cependant chez Pierre suréminente.

Nous aurons, par cette distinction très simple et très traditionnelle, résolu la difficulté principale soulevée par M. Robinson. Quant à l'autre difficulté, celle qui consiste à dire que Paul, en parlant de l'Église bâtie sur le fondement des apôtres et des prophètes, avec Jésus-Christ pour pierre d'angle, témoigne qu'il ignorait le « Tu es Pierre », elle ne nous arrêtera pas, dès lors que, pour nous, en vertu de la distinction que nous avons posée, l'autorité fondamentale des apôtres n'exclut pas plus l'autorité propre à Pierre, que l'autorité de Pierre n'exclut celle des apôtres.

31 octobre 1923.

[*The Conversations at Malines, 1921-1925. Original documents edited by lord Halifax, London, Allan, in-8°, 1930, pp. 103-123.*]

(1) Loisy, *Ev. syn.*, t. II, p. 42.

L'EMPLOI DES TEXTES RELATIFS A SAINT PIERRE

JUSQUE VERS 461 (1),

par le Dr Kidd (2).

Dans le *Decretum Gelasium* (ed. E. von Dobschütz, in *Feria und Untersuchungen*, XXXVIII, iv, 21 sqq.) il y a, après une liste de livres canoniques au chapitre II, une affirmation importante, au chapitre III, sur l'Église locale de Rome, ses rapports avec saint Pierre et saint Paul, et ses relations par l'intermédiaire de saint Pierre avec les Églises d'Alexandrie et d'Antioche. Au chapitre III il est également dit :

§ 1. *Post has omnes propheticas et evangelicas atque apostolicas quas superius depromptimus scripturas, quibus ecclesia catholica per gratiam Dei fundata est, etiam illud intimum putavimus quod, quavis unversae per orbem catholicae diffusae ecclesiae unus thalamus Christi sit, sancta tamen Romana ecclesia nullis synodis constitutis caeteris ecclesiis praelata est, sed evangelica voce domini et salvatoris nostri primatum obtinuit: « Tu es Petrus » inquit, « et super hanc petram aedificabo ecclesiam meam et portae inferni non praevalent aduersus eam; et tibi dabo claves regni caelorum et quaecumque solveris super terram erunt soluta et in caelo. »*

§ 2. *Addita est etiam societas beatissimi Pauli apostoli, « vas electionis » qui non diverso, sicut heresi garrunt sed uno tempore uno eodemque die gloriosa morte cum Petro in urbe Roma, sub Caesare Nerone agonizans coronatus est; et pariter supradictam sanctam Romanam ecclesiam Christo domino consecrarunt atisque omnibus orbibus in universo mundo sua praesentia atque venerando triumpho praetulerunt.*

§ 3. *Est ergo prima Petri apostoli sedes Romana ecclesia, « non habens maculam nec rugam nec aliquid ejusmodi ».*

(1) Mémoire lu par le Dr Kidd à la troisième conversation de Malines, pendant la séance du matin de la réunion du 9 novembre 1923. Cf. notre livre *Anglicans et catholiques*, p. 107.

(2) Sur le Dr B. I. Kidd, cf. notre livre intitulé *Anglicans et catholiques*, p. 93, note 2.

Secunda autem sedes apud Alexandriam beati Petri nomine a Marco ejus discipulo atque evangelista consecrata est, ipseque in Aegypto directus a Petro apostolo verbum veritatis praedicavit et gloriosum consummavit martyrjum.

Tertia vero sedes apud Antiochiam Beatissimi apostoli Petri habetur honorabilis eo quod illic priusquam Romae venisset habitavit et illic primum nomen Christianorum novellae gentis exortum est.

Credner († 1857) (1) a situé ce document, dans sa forme originale, à l'époque du pape Gélase, 492-6, d'où le titre qu'il porte. Mais on lui donne maintenant une date plus récente ou une date plus reculée. Le Professeur C.-H. Turner (2) le situe au temps du pape Damase, 366-84 (*Journal of Theological Studies*, I, 554-60); le Professeur F.-C. Burkitt (3), suivant E. von Dobschütz, entre 519 et 553. Selon celui-là c'est une œuvre du Concile romain de 382; et selon celui-ci « ce n'est ni un décret ni une lettre authentique, soit de Damase, soit de Gélase, mais une production littéraire écrite sous un pseudonyme de la première moitié du ve siècle » en Italie (*J. T. S.* (4), xiv, 470 sq).

En l'un ou l'autre cas, ce document denote une conception

(1) Credner (Karl-August), né en 1797 et décédé en 1857. Théologien évangélique allemand qui fut professeur successivement à Iéna et Giessen. Ses principaux ouvrages sont : *Einleitung zur Einleitung in die biblischen Schriften*, I, 1832; le II^e vol. en 1838; *Einleitung ins N. T.*, 1836; *Das N. T. nach seinen Zweck, Ursprung und Inhalt*, 1811; le II^e vol. en 1843.

(2) Turner (Cuthbert-Hamilton) (1860-1930) fut un des meilleurs exégètes anglicans du début de ce siècle. De 1899 à 1902 il a été le premier directeur du *Journal of Theological Studies*. Voici la liste de ses principales publications : *Chronology of the New Testament and Greek Patristic commentaries on the Pauline Epistles* (Hasting Dictionary of the Bible); *Ecclesiae Occidentalis Monumenta Juris Antiquissima*, t. I, three parts (1899, 1904, 1913); t. II, two parts (1907-1913); *Organisation of the Church in Cambridge Medieval History*, vol. I, 1911; *Studies in Early church history*, 1912; *Early Worcester MSS*, 1916; *Apostolic Succession in Essays on the Early History of the Church and the Ministry*, 1918, 2nd ed. 1921; *Inaugural lecture on the Study of New Testament*, 1920; *Novum Testamentum S. Irenaei* (with Dr Sunday), 1923; *Commentary on St Mark and article on Textual Criticism* in S. P. C. K.; *One vol. Bible Commentary*, 1928, etc...

On peut consulter également le livre suivant, recueil d'articles du Dr Turner et qui touche particulièrement au problème de l'unien anglo-romain : *Catholic and Apostolic, collected papers by the late Cuthbert Hamilton Turner*, edited with a Memoir by Herbert Newell Bate, London, Mowbray, 1934, in-8°, viii-356 pp.

(3) Burkitt (Francis-Crawford) (1864-1935), fut avec Turner un des meilleurs exégètes anglicans du début de ce siècle. Il a collaboré aux *Four Gospels in Syriac transcribed from the Sinaitic Palimpsest*, 1894; à *Relics of the Palestinian Syriac Literature (Anekdota Ozontensis)*, 1896; il a publié encore un très grand nombre de livres sur les évangiles et les premiers temps du christianisme.

(4) Abréviation pour *Journal of Theological Studies*.

italienne des premiers temps [du christianisme] (1), concernant l'autorité particulière revendiquée par l'Église locale de Rome sur le terrain sur lequel la revendication est faite : et s'il appartient au Synode romain de 382 (comme le Prof. Turner le soutient encore malgré ses critiques), c'est l'affirmation la plus ancienne de date qui existe encore et qui (2) rattache explicitement l'autorité de l'Église romaine [au texte] (3) *tu es Petrus* etc... et propose une théorie de son rapport par l'intermédiaire de Pierre avec les deux patriarches qui venaient juste après en dignité, bien que cette théorie ne soit pas très impressionnante : car pour qu'on Alexandria, le siège du disciple (Marc) avait-elle un rang supérieur à Antioche, le siège du Maître (Pierre)? Il est bon de noter qu'il n'y a aucune mention de Jérusalem : c'est la raison pour laquelle ce document (ou à tout le moins la manière de voir qui y est contenue) doit dater d'avant l'élevation de ce siège à la dignité patriarcale en 451.

Il est également bon de remarquer que la revendication de « primauté » pour l'Église romaine est basée sur les mots de Notre-Seigneur dans l'Évangile, par opposition à des revendications basées, apparemment, si on en juge par d'autres sièges, sur les décrets des synodes. Il semble que ceci visait le siège de Constantinople qui, en 381, avait été classé après le siège de Rome en se basant sur le fait que c'était la nouvelle Rome (Co. CP., ch. III). Quelle que soit la date du *Decretum Gelasium* pris comme un tout, son troisième chapitre reflète, au sujet de l'autorité du siège de Rome par rapport à d'autres sièges importants, la conception qu'on avait, en Italie, depuis l'époque du Pape Damase. Sur ce terrain comme sur d'autres, son pontificat est un carrefour de l'histoire en ce qui concerne la papauté; et dans ce mémoire nous pouvons discuter la question suivante : jusqu'où et dans quel sens a-t-on interprété l'autorité pontificale dans les textes concernant Pierre : 1^o après et 2^o avant le pontificat de Damase? I. Après Damase, nous n'avons pas besoin d'aller plus loin que Léon. Les « décrétales » pontificales ou « réponses » commencent

(1) Nous ajoutons ces mots entre crochets pour plus de précision.

(2) Quel que soit le lien qui rattache le document dans son ensemble au Pape Damase, il est absolument certain que le passage se rapportant aux revendications de l'Église romaine n'est pas plus ancien que la première moitié du ve siècle; car il se rencontre également dans la préface de la plus ancienne collection romaine des canons appelés « antiqua d'Isidore »; c'est l'avis du Dr Turner, 19 octobre 1923, se rapportant à son *Ecl. Occ. Mon. Jur. Ant.*, I, 156-9. [Note du document.]

(3) C'est nous qui ajoutons ces mots entre crochets pour donner plus de clarté à la phrase.

peu de temps après Damase et les papes manquent rarement l'occasion d'invoquer l'autorité qu'ils tiennent de saint Pierre. Saint Paul, bien que mentionné dans le *Decr. Cel. III*, § 2, passe inaperçu. Ainsi, pour prendre seulement quelques exemples, Siricius, 384-99, dans les *Directa ad decessorem* du 10 février 385 (*Ep. I*, P. L. XIII, 1131-47), qu'il décrit comme un « rescrit » en réponse à des « consultations » (§ 20), considère cette autorité comme une autorité ayant un droit de regard universel (1). *Petrus beatus apostolus Petrus, qui nos in omnibus, ut confidimus, administrationis suae protegit et tuetur haeredes* (§ 1) Innocent I^{er}, 401-17, dans *Etsi tibi frater* du 15 février 404 (*Ep. II*, P. L. XX, 468-81), n'omet pas (§ 5, § 6) de revendiquer les pouvoirs conférés à son siège par le Concile de Nicée, en réalité de Sardique, mais aussi bien dans cette lettre à Victricius de Rouen (§ 2), que dans la lettre plus fameuse — *Si instituta*, du 19 mars 416 — à Deucentius de Eugubium (*Ep. XXV*, P. L. XX, 551-61) il prétend que « *id quod a principe Apostolorum Petro Romanae ecclesiae traditum est, et nunc usque custoditur ab omnibus debetur servari* [...] *praesertim cum sit manifestum in omnem Italianam Hispanias, Africam atque Siciliam et insulas interiacentes, nullam instituisse ecclesias nisi eos quos venerabilis apostolus Petrus aut ejus successores constituerunt sacerdotes* » (§ 2). Dans les lettres encore plus fameuses du 25 janvier 417, Innocent félicite les Africains (*Ep. XXIX*, P. L. XX, 582-8) d'avoir déferé l'affaire Pélagienne « *ad nostrum iudicium* » bien qu'ils n'avaient rien fait de semblable, et décrit son Siège apostolique comme étant celui de l'Apôtre « *a quo ipse episcopatus et tota auctoritas nominis hujus emerit* »; et de plus, ayant agi ainsi parce que les « *patrum instituta* » ont décrété « *ut quidquid quarvis de disjunctis remotisque provinciis ageretur, non prius ducerent finiendum nisi ad hujus sedis notitiam perveniret* » (§ 1) — peut-être se rapportant encore aux canons de Sardique, — bien qu'aucun « décret des Pères » de ce genre nous soit connu. Mais aux Numidiens — saint Augustin en était (*Ep. XXX*, P. L. XX, 588-93), — il offre ses félicitations pour avoir consulté le siège apostolique dont la fonction est de faire connaître les [traditions] secrètes — si telle est la signification de « *apostolici consultiis honoris arcana* » [qui *sedem apostolicam cuius est arcana detegere, consultiis* : edd.] et pour s'être reportés eux-mêmes, là où une question de foi était en litige, « *ad Petrum* » *id est sui nominis et honoris auctorem* » (§ 2). Siricius et Innocent avaient ainsi développé la théorie « pétri-

(1) *An authority of universal oversight.*

nienne » du pape et de la hiérarchie telle qu'elle était sous Damase, en une doctrine de Pierre, source de l'épiscopat comme résidant, pour ainsi dire, dans ses successeurs sur le Siège apostolique. Saint Léon n'avait plus qu'à donner une expression explicite et permanente de la doctrine de la constitution de l'Église. Il le fait dans les sermons qu'il prêche à l'occasion des anniversaires de sa consécration, où il insiste sur son droit de gouverner. L'Église lui appartient « *quae in Petri sede Petrum suscipit* » (*Sermo II*, § 2, P. L. liv. 144 A). Il semble supposer « une présence continue », on pourrait presque dire mystique de saint Pierre, avec et dans ses successeurs » (*Gore, St Leo*, 91) : car *Petrus suscepta ecclesiae gubernacula non reliquit* [...] *Si quid itaque a nobis recte agitur, recteque discernitur [...] illius est operum et meritorum cuius in sede sua vivit potestas, et excellit auctoritas* (*Sermo III*, § 3, P. L. liv. 146).

De plus, Pierre est le médiateur entre le Christ et les autres apôtres : car « *si quid cum eo [Petro] caeteris commune voluit [Christus] esse principibus, nunquam nisi per ipsum dedit quidquid aliis non negavit* » (*Sermo IV*, § 2, P. L. liv. 150 A) : et Léon continue alors à arrondir le nombre des textes « pétriniens » en citant en plus de Mathieu, XVI, 18-19 (le seul sur lequel ses prédécesseurs s'appuyaient ordinairement) les deux autres qu'il est d'usage d'alléguer maintenant : Luc, xxii, 31, 32 et Jean, xxi, 17 (*ib.*, §§ 2-4).

Depuis l'époque de saint Léon, la doctrine de la suprématie papale — avec lui elle est devenue plus qu'une « primauté » comme sous Damase — n'a pas avancé si on met à part l'infailibilité, elle n'avait plus à le faire. On a souvent dit que les papes ont augmenté leur autorité par des motifs d'ambition. Je crois que saint Léon, en tout cas, agit ainsi tout à fait honnêtement : de peur que le siège nouveau et puissant de Constantinople ne mît en danger l'unité de l'Église chrétienne. Cette unité était maintenant bien en sécurité sous l'ancien régime de tout l'épiscopat avec le pape pour président; mais avec l'épiscopat grec cherchant à Constantinople un chef qui lui fût propre, et ce chef jouissant d'une prééminence et d'une juridiction non comme évêque d'un siège apostolique mais comme évêque de la cité impériale, et ainsi dépendant de l'État, il n'était que trop clair qu'il y avait à l'horizon une perspective de schisme. Et c'est ce qui arriva : bien que le changement d'une « primauté » en une « suprématie » y ait contribué aussi.

II. Nous devons maintenant revenir en arrière en vue de voir si, avant l'époque du Pape Damase, il y a des traces de cette

revendication d'une primauté basée sur la promesse faite à saint Pierre.

La date à laquelle une théorie ou un exposé de la question apparaît pour la première fois ne prouve pas nécessairement que c'était alors quelque chose de nouveau; et la preuve tirée des textes devient de plus en plus minime au fur et à mesure que nous avançons vers une époque plus reculée à partir de 382. Mais il y a quelques passages qui se rapportent à notre enquête et ils sont bien rassemblés dans C. Mirbt, *Quellen zur Geschichte des Papsttums und des römischen Katholizismus* (Tübingen, 1911), nos 43, 50, 56, 59, 69, 72, 74, 75.

Le no 75 est du pseudo-Cyprien, *De alectoribus*, ch. I-III (§ 1). « *Et quoniam in nobis divina et paterna pietas apostolatus ducatum contulit et vicarium domini sedem caelesti dignatione ordinavit et originem authentici apostolatus « super quem Christus fundavit ecclesiam » in superiore nostro portamus, accepta simul potestate solvendi et ligandi et curatione peccata dimittendi; salutari doctrina admonemur, etc...* (§ 3). *In evangelico dominus ad Petrum dixit : « Petre », inquit, « amasne » [...] et quoniam episcopi idem Spiritum Sanctum per impositionem manus cordis excepinus hospitio, colubitatiori nostro nullam maestitiam proponamus.*

Ici c'est aux « évêques » que l'écrivain assigne l'*apostolatus ducatus*. C'est eux, et non le pape seul, qui sont les héritiers de la promesse faite à Pierre. L'auteur est probablement un évêque africain qui a vécu plus tard que l'époque de Cyprien et il partage « l'idée africaine que l'épiscopat, qui succède à l'apostolat, fut institué en la personne de Pierre, de sorte que Pierre, qui fut le premier à recevoir la charge, fut son prédécesseur et celui de tous ses collègues dans l'épiscopat (E. Denny, *Papalism*, § 1248).

Le no 74 est extrait de la lettre de Firmilien, évêque de Césarée de Cappadoce, 232-72 (Cyprien, *Ep. LXXV*, § 17). « *Atque ego in hac parte juste indignior ad hanc tam apertam et manifestam Stephani stultitiam, quod qui sic de episcopatus sui loco gloriatur et se successionem Petri tenere contendit, super quem fundamenta ecclesiae collocata sunt, multas alias petras inducat et ecclesiarum multarum nova aedificia constituat, dum esse illic baptismum sua auctoritate defendit.* » Firmilien a été grossier et dans son tort, mais il tient évidemment une théorie apparentée à celle de l'Africain que la promesse faite à Pierre pouvait être revendiquée aussi bien par d'autres évêques catholiques que par l'évêque de Rome.

Les nos 56, 59, 60, 69 et 72 sont de saint Cyprien, archevêque de Carthage, 248-58. Son *De Cath., eccl. unitate*, ch. IV; *Ep. XXXIII*, § 1; *XLIII*, § 3; *LXXI*, § 3, et son Concile de Carthage, 256.

Ici il est à peine nécessaire de citer *in extenso* les extraits des épîtres : ils ne cadrent pas avec les interprétations qui attribuent raient à saint Pierre seul les privilèges mentionnés dans Matthieu, XVI, 18-19. Ainsi dans l'*Épître XXXIII*, § 1, Cyprien cita le passage pour montrer que les fonctions disciplinaires de l'Église doivent être exercées non par les confesseurs mais par les évêques : « *Dominus noster [...] episcopi honorem et ecclesiae suae rationem disponens in evangelio loquitur et dicit Petro : « Ego tibi dico... et in coelis. » « Inde per temporum et successionum vices episcoporum ordinatio et ecclesiae ratio decurrit ut ecclesia super episcopos constituitur et omnis actus ecclesiae per eosdem praepositos gubernetur. Cum hoc ita divina lege fundatum sit miror », etc...* Dans l'*Épître XLIII*, § 1, l'exposé « *Deus unus est et Christus unus et una ecclesia et cathedra una super Petrum Domini voce fundata se rapporte aux décisions concernant les lapsi, décisions prises « tam nobis quam confessoribus et clericis urbicis, item universis episcopis vel in nostra provincia vel transmare constitutis » (ib., § 3).*

Dans l'*Épître LXXI*, § 3, « *Petrus quem primum Dominus elegit (Mt. X, 2) et super quem aedificavit ecclesiam suam » (Mt. XVI, 18) est cité comme un « documentum concordiae et patientiae » parce que, dans sa controverse avec saint Paul, il n'a pas urgé ses revendications « *ut diceret se primatum tenere et obtemperari a novellis et posteris sibi potius oportere* ». D'où il est clair que « *primatus* » signifie « premier » (*primus*) au point de vue du temps ou sur la liste des apôtres par contraste avec Paul qui était « *novellus et posterus* » et qui est expressément mis à part de toute suprématie.*

En son nom et au nom de ses collègues, Cyprien répudia une suprématie de ce genre au Concile de Carthage, 256, s'appuyant sur les revendications du Pape Étienne : *Neque enim quisquam nostrum episcopum se episcoporum constituit*. Ces passages de la correspondance de Cyprien et ces discours nous aident à interpréter correctement l'exposé célèbre par rapport à l'unité, que l'on trouve dans le *De Cath. eccl. unitate*, c. 4. La théorie de Cyprien est que l'unité est liée à l'épiscopat. Mais cette théorie ne requiert-elle pas comme pierre angulaire un centre unique du gouvernement de l'Église, comme dans le Siège de Rome? Le papisme, s'il est permis d'utiliser le mot ici par commodité et sans offense pour la théorie « plus complète », est certainement le moyen le plus utile de maintenir l'unité; d'où peut-être les « interpolations » du texte, dont certains ont cru que Cyprien était l'auteur et que ce texte représentait, en une seconde édition de son allocution, ses pensées plus mûries sur l'unité. Mais le « primat » qu'ils attribuent à « Pierre » signifie plus qu'il ne signi-

fait dans l'Épître LXXI, § 3 : il comprend la « suprématie » et non la simple préséance. Attribuer une telle juridiction à Pierre et au Siège de Rome suppose l'argument que le *De Unitate* contient des inconsistances et que la conduite subséquente de son auteur manquera tout à fait de principe. Car le principe qu'il affirme est l'unité des pleins pouvoirs et l'égalité de ceux qui l'exercent; et de cette unité Pierre est traité, dans le *De Unitate* et les lettres de Cyprien, comme le type mais pas le centre; il est « une vivante leçon de choses » dans l'Unité.

Suit le n° 50, le commentaire d'Origène sur le passage : *Comment. in Matth.*, lib. XII, cc. 10, 11, 14 (P. G. XIII, 997-1000). Au chapitre x il applique « Τό Σὺ ἄ Πέτρος » à chaque chrétien : Πέτρα γὰρ πᾶς ὁ χριστιανὸς μαθητὴς; et au chapitre xi il continue : Εἰ δὲ ἐστὶ τὸν ἕνα ἐκείνων Πέτρον νομίζεις ὑπὸ τοῦ θεοῦ οἰκοδομησῆσαι τὴν πᾶσαν Ἐκκλησίαν μόνον, τί ἂν φήσῃς περὶ Ἰωάννου [...] ἢ ἐκάστου τῶν ἀποστόλων (1).

Enfin le n° 48 est de Tertullien, *De Pudicitia*, ch. XXI, qui écrivant (A. D. 217-22) comme montanisme, conteste que la promesse et les pouvoirs de Mt. XVI, 18-19 ne furent pas conférés à une *ecclesiam Petri propinquam*, mais furent restreints *personae Petri*.

Il semble alors qu'avant l'époque du Pape Damase la preuve était trop minime pour permettre d'appliquer les textes « pétriniens » au Siège de Rome. Mais il y a une preuve suffisante du lien entre la « Ville » (2) et le premier Apôtre :

1^o Témoignage donné par l'Écriture Sainte. Était-il possible qu'il fut « l'autre homme », dont il est question dans *Rom.* XV, 20?

2^o Témoignage donné par la littérature chrétienne des premiers temps.

3^o Témoignage donné par la Tradition locale.

4^o Témoignage donné par l'archéologie. Cette preuve a été très augmentée et plus généralement acceptée ces dernières années : et maintenant il y aurait accord universel sur les points suivants :

1^o Que l'Église romaine a été fondée par saint Pierre et saint Paul, les deux principaux apôtres de la Circoncision et des

(1) Voici la traduction de ce texte grec : « Dans le chapitre x il applique le « tu es Pierre » à chaque Chrétien. Car le mot « Pierre » désigne tout disciple du Christ; et au chapitre xi il continue. Si, en effet, tu estimes que l'Église tout entière a été uniquement édifiée sur le seul (apôtre) Pierre, que dirais-tu donc de Jean... ou de l'un quelconque des apôtres? »

(2) Il s'agit de Rome.

Gentils, et qu'elle est ainsi le seul siège de la chrétienté connue pour avoir deux apôtres comme fondateurs;

2^o Que le siège de Rome est le seul siège apostolique connu dans l'Occident;

3^o Que l'Évêque de Rome est le Patriarche de l'Ouest; ou, comme Augustin l'a dit du pape Innocent I^{er}, « le président de l'Église occidentale » (*Contra Jul. Pelag.*, I, § 13);

4^o Qu'il a une primauté parmi tous les évêques de la chrétienté; de sorte que, sans communion avec lui, il n'y a aucun espoir d'une chrétienté réunie;

5^o Que c'est au Siège de Rome que les Églises d'Angleterre doivent leur chrétienté par l'intermédiaire de « Grégoire notre père » (Concile de Clovesho, A. D. 747, ch. XVII, A. W. Haddan et W. Stubbs, *Councils and Eccl. Documents*, III, 368) « qui nous a envoyé le baptême » (*Anglo-Saxon, Chronicle*, Anno 565).

Keble College.

Oxford, 7 octobre 1923.

[Traduction annotée du texte anglais publié dans *The Conversations at Malines*, 1921-1925, original documents edited by Lord Halifax, London, Allan, in-8°, 1930, pp. 123-133.]